

A l'attention du

Collectif Salzennes-Demain

Objet : Réponse à votre Mémoire 2024 - Collectif Salzennes-Demain

Chers membres actifs du Collectif Salzennes-Demain,

Chers habitants de Salzennes,

Nous vous remercions vivement pour votre contribution à la vitalité démocratique de notre vie politique locale, très en phase avec les options défendues historiquement par Ecolo pour ne pas limiter la vie démocratique à l'enjeu électoral et la délégation des décisions aux représentants élus. Dédier un échevinat à la participation citoyenne, créer un service du même nom, consacrer des moyens importants à l'édification du NID, à son fonctionnement, à sa vitrine web qui informe sur les projets stratégiques, les réunions « Grands Chantiers » sont autant de marqueurs de la volonté de la Ville d'approfondir notre démocratie représentative. D'autres initiatives méritent d'être soulignées : étude dite de Redynamisation du Quartier Saint-Nicolas avec une forte dimension participative, panel citoyen pour le climat. Depuis trois législatures, nos élus ont été porteurs de ces nouvelles manières de faire.

Nous constatons que votre mémoire, **très documenté et très nuancé et les propositions d'Ecolo Namur, ses actions passées et ses projets en cours sont très largement en phase** (mobilité, énergie, qualité de l'air). Si les mémoires sont des cahiers de doléances et revendications, nous percevons surtout, de façon globale, un appel constructif aux partis se présentant au scrutin à faire plus et mieux ce que la tripartite en place depuis 18 ans fait déjà.

Si nous interprétons correctement l'expression de vos souhaits et attentes, c'est la gestion des projets les plus importants qu'accueille le quartier (ou est en passe d'accueillir) qui est au cœur de celui-ci. Nous entendons cette « demande forte » et le souhait exprimé d'un pilotage global et d'un dialogue amélioré.

A l'instar du quartier Saint-Nicolas qui a sollicité de la Ville, après une étude participative, la création d'un lien plus permanent pour entretenir le contact et le dialogue, il pourrait être pertinent de proposer des rendez-vous réguliers avec votre comité ; réunions 'globales' et/ou en travaillant de façon plus thématique. Ecolo Namur y est pour sa part disposé et favorable.

Veillez trouver ci-après quelques commentaires, remarques et engagements de la locale Ecolo de Namur à la suite de la transmission de votre mémoire et de la soirée-débat que vous avez organisée pour entendre et échanger avec les Salzinois.

Première thématique : Le souci d'un aménagement du territoire encadré par des perspectives claires

La Ville de Namur s'est dotée d'un schéma de structure (ou schéma de développement communal) pionnier à bien des égards (structuration avec un périmètre d'agglomération et des bourgades, refus d'ouverture de voirie en classe C) à l'époque où Arnaud Gavroy était échevin de l'Aménagement du territoire pour Ecolo. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation – ce qui est rarissime. Elle tend à démontrer une re-concentration des projets dans le périmètre d'agglomération : des commerces plus proches des habitations, des distances où la marche et le vélo sont pertinents,...

Naturellement, les Salzinnois peuvent s'inquiéter de la reconversion d'une série de sites, destinés à accueillir un projet dont l'affectation peut-être différente de ce qu'elle était antérieurement.

La discussion a déjà été entamée et peut se poursuivre avec les services communaux et votre comité quant à l'outil le plus adéquat en ce sens. Les services communaux soutiennent qu'un SOL (ex-PCA) n'est pas l'outil adéquat pour réguler ou baliser les sites à enjeux dans le quartier. Le SOL est le bon outil lorsqu'il s'agit de concevoir un nouveau quartier sur une friche ou un terrain non-artificialisé mais ses prescriptions 'fines' sont contreproductives (de la teinte des bâtiments à la hauteur sous corniche). Quand bien même, un tel processus serait initié (long, lourd et coûteux), il est probable que faute d'avoir pu anticiper toutes les possibilités de chacun des sites, il faille examiner des demandes / des projets qui s'en écarteraient sensiblement, avec un sentiment de ne pas être écoutés... car si on peut anticiper, influencer, on ne peut pas tout planifier dans le développement urbain et la mutation progressive des quartiers.

La Ville de Namur a produit aussi une panoplie développée de guides destinés à la fois aux porteurs de projets et à clarifier ses attentes, à expliciter ses lignes de conduite lors de l'examen des projets et la délivrance de permis ou la remise d'avis sur des projets majeurs généralement délivrés par la Région wallonne. A plusieurs égards, ces différents guides forment un 'référentiel namurois' là où le référentiel du quartier durable est conçu comme un outil pour un projet ex-nihilo lorsqu'on construit un terrain vierge.

Avec un renouvellement du bâti de 1% par an et même dans un quartier avec plusieurs sites à reconverter, la Ville de 2050 est déjà là en très grande partie. La capacité des acteurs publics à accompagner ces grands projets mais aussi les habitants déjà présents, par exemple dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs biens (comme propriétaires mais aussi comme locataires ou locataires sociaux) ou encore la gestion de la division des biens, seront des facteurs essentiels dans l'évolution du quartier.

Vous avez élaboré un état des lieux complet et intéressant. Dans un dialogue où les deux parties apprendraient, il serait intéressant d'approfondir des volets plus sociologiques : qui vient à habiter à Namur (et à Salzennes en particulier) ? qui le quitte ? comment évolue la structure des ménages ?

Sans réécrire l'introduction où sont évoquées différentes initiatives liées à la participation, la Ville de Namur fait plus que le nécessaire (communications presse à l'entame des enquêtes publiques pour que les citoyens ne les découvrent pas à contretemps, réunions hors procédures,...) mais sans pouvoir satisfaire le souhait d'être associé en amont ou que toutes les remarques exprimées à l'enquête puissent être intégrées.

Lorsque la Ville a évalué son Schéma de Structure, un volet participatif a été intégré. Comme vous le savez, toutes les communes sont invitées à revoir leurs documents pour s'aligner avec la politique d'aménagement du territoire wallon transcrit dans le SDT – Schéma de Développement du Territoire. Il contiendra immanquablement un volet participatif.

A l'instar de l'étude sur le Quartier Saint-Nicolas, participative, si la discussion évoquée plus haut nous conduisait à identifier un outil adéquat (schéma directeur,...), son élaboration ne pourrait se concevoir sans y associer ses habitants et votre comité.

Seconde thématique : Les aspects liés à la mobilité et à l'accessibilité (au sens large)

Votre document synthétise 4 questions sur la mobilité mais son texte est bien plus large.

Les piétons sont souvent les grands oubliés des politiques de mobilité (et des mécanismes de subsidiarité PIC-PMACI-PIWACY qui influent sur les choix des autorités locales). Lorsque Patricia Grandchamps a assumé pour Ecolo Namur les responsabilités des travaux et de la mobilité, des crédits spécifiques importants uniquement dédiés aux trottoirs ont été dégagés et même des marchés d'abaissés de bordures sur des 'itinéraires clés'. Il nous semblerait judicieux d'examiner les possibilités de renouer avec cette pratique.

Les petits soucis du quotidien (un poteau mal placé) peuvent constituer de grands soucis. Nous invitons les citoyens, parfois en collectif, à faire remonter ces difficultés, même liées à des situations temporaires telles que les chantiers. La Ville traite des centaines de demandes de ce type par an mais toutes les difficultés ne lui sont assurément pas signalées. Ecolo propose d'adopter un outil de type fix-my-street (et numéro vert) et la réintroduction de cantonniers de village (a fortiori de quartier).

Nous marquons notre accord de principe sur la plupart des propositions concrètes exprimées (zones 30 étendues, rues scolaires, marquages,...) sous réserve de l'examen par les services communaux. La réfection de la rue des Bosquets, avec ses sens uniques inversés et la mise en zone 30 du quartier dont plusieurs trottoirs ont été refaits est exemplatif de la façon dont Ecolo Namur a travaillé lorsqu'il assumait des responsabilités directes. La mise en zone 30 de la Corbeille a préfiguré la mise en zone 20 pendant la période Covid et le projet de piétonnisation. L'apaisement des quartiers est au cœur de nos préoccupations et de nos propositions. A contrario de ce que semble exprimer votre document, il nous semble que toutes ces mesures qui contribuent à la sécurité routière demandent une mobilisation de tous les mandataires concernés (mobilité, travaux, enseignement) et non uniquement du Bourgmestre et la police. Tous doivent être associés au dialogue que vous réclamez.

Le Gouvernement wallon a dégagé des moyens importants pour renforcer le réseau urbain namurois, pour geler les tarifs et offrir un abonnement exceptionnellement bas pour les seniors et les étudiants. Malgré la centralisation des TEC, les services communaux entretiennent des contacts réguliers avec la direction d'exploitation namuroise pour la gestion quotidienne (chantiers) autant que pour les projets plus conséquents (dalle de la gare, contre-sens bus sur l'axe Rogier-Brabant) où la Ville de Namur tente de faciliter la desserte et l'utilisation des bus par les Namurois.

La politique de développement des P+R, avec le TEC et espérons-le demain avec la SNCB, s'inscrit dans ce souci de favoriser les alternatives à l'auto-solisme et la volonté de diminuer la congestion dont souffre Salzinnes. Ces projets figurent dans le PCM. Ecolo Namur soutient de longue date l'idée d'un Réseau Express Namurois qui valorise les petites gares. Il faut constater la difficulté à les concrétiser.

Outre une commission permanente « grands chantiers » où les services communaux et partenaires font le point régulièrement, il existe un comité général de suivi du PCM dont c'est la mission. C'est le lieu de la concertation par excellence. La Ville ne peut s'engager seule au nom de ses partenaires à multiplier pour tous les quartiers ou les entités un groupe de travail permanent de ce type. Peut-être une réunion ad hoc avec un zoom spécifique sur le quartier, en présence de votre collectif, ferait-il plus de sens et identifierait-il les modalités les plus adéquates pour prolonger les échanges.

La N90 est soumise au prélèvement kilométrique. Peut-être la Région est-elle en capacité, avec une gestion active de cet outil, d'influer sur le trafic à Salzennes. Certains parlent de l'extension de ce prélèvement à des véhicules au tonnage moindre, avec à la clé une réduction du nombre de déplacements ? Pour sa part, Ecolo Namur ne croit pas que l'amélioration de la situation passera par des infrastructures au coût exorbitant (tunnel sous Salzennes) qu'il faudrait attendre des années voire des décennies. Il convient plutôt de mettre en œuvre des politiques volontaristes pour favoriser le recours aux modes alternatifs à la voiture et dissuader le trafic de transit.

Rappelons-nous que le potentiel 'mobilité' des Namourettes a déjà été testé sans grand succès (intempéries, intégration tarifaire,...) avec des horaires matinaux et tardifs. Le positionnement des écluses de Salzennes, de la Plante et des Grands Malades rend complexe la définition d'une formule qui présenterait un intérêt réel pour les Namurois.es. Le soutien et la promotion du transport de marchandise sur la Sambre et la Meuse doit se faire à plus large échelle que Namur (hors le « last-mile » en mode Coursier Mosan).

Pour avoir géré en son temps les attributions de la Mobilité, Ecolo Namur comprend aisément combien les difficultés de stationnement (d'ailleurs différentes d'une zone à l'autre du quartier) préoccupent les habitants au quotidien. L'équilibre entre la préservation du stationnement pour les habitants, la nécessaire rotation pour les commerces et la gestion du stationnement longue durée des travailleurs (dont les horaires ou le lieu d'origine ne permettent pas le recours aisé au transport public ou aux modes actifs) est souvent précaire et peut toujours être réinterrogé. Il convient de nous alimenter pour identifier les ajustements souhaités et les soumettre à un examen par les services.

Dans le même ordre d'idée, nous comprenons les difficultés que représentent l'électrification progressive de la flotte de véhicule, avec des spécificités : les évolutions technologiques se suivent (temps de charge,...), le changement des habitudes est rapide, le souhait de détenteurs de panneaux photovoltaïque de charger devant chez eux s'éloigne du modèle classique où l'on va à la pompe, les communes ne peuvent vendre de l'électricité,... Les autorités locales tâtonnent pour ce qui est de la gestion de l'espace public (bornes, emplacements réservés), notamment parce que la Région avait pris la main pour déployer des réseaux sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes heureux de lire un paragraphe relatif à la qualité de l'air dans le volet Mobilité (même si vos 'questions finales' ne l'évoquent pas) et pas dans le volet Environnement parce que la qualité de l'air est grandement conditionnée par le trafic. Nous avons la perception que c'est une réelle préoccupation pour des catégories toujours plus importantes de la population (parents d'enfants en bas-âge comme personnes plus âgées) et qu'elle est souvent sous-estimée malgré les problèmes de santé engendrés et les décès que provoque une mauvaise qualité de l'air.

Une réelle prise en compte de ces enjeux, par les habitants et par la Ville avec l'appui des premiers, est de nature à faire évoluer sensiblement l'organisation du faubourg, à l'image de propositions plus radicales telles que mises sur la table par le PCM (renforcement ligne 5 et 27, voies bus sur l'avenue Cardinal Mercier).

Troisième thématique : L'existence et le maintien d'espaces verts et d'espaces de convivialité

Il est important que les différents quartiers disposent d'infrastructures publiques de qualité. Ils méritent des investissements de la collectivité pour des équipements de proximité qu'ils aient vocation sportive, culturelle, associative,... Vous pointez l'existence de nombreuses infrastructures et la nécessité de maintenir les espaces verts. Nous y souscrivons. Ce ne sont donc pas les espaces verts dont la propriété serait communale qui devraient forcément accueillir des infrastructures nouvelles. Le recours au mécanisme des charges d'urbanisme est à présent bien établi à Namur et permet de faire contribuer également les porteurs de projets (et les futurs habitants) à l'aménagement qualitatif de leur propre quartier, dans une proportion raisonnable.

Au travers de ce questionnaire, nous souhaitons répondre en transparence mais sans interférer sur les projets en cours sur lesquels nos mandataires au Collège sont tenus à un devoir de réserve. Les citoyens attendent de leurs élus de faire des choix politiques (donner le cap, arbitrer) mais également de traiter les demandes avec impartialité, d'octroyer ou non les permis sur base de l'analyse objective des services, des remarques des citoyens dûment analysées,...

A l'initiative de l'Echevine Mouget, la Ville a investi pour préserver le Bosquet Potager. Au travers du budget participatif, bien que restant constructible et propriété de la Régie foncière, la situation du Bosquet Saint-Georges évolue. Il accueillera un projet porté par les habitants et fera l'objet d'un accompagnement par les services communaux.

Nous prenons note avec attention des commentaires exprimant la difficulté d'accès à la Sambre comme un point de vigilance futur pour tout projet qui se développerait du côté du halage (le projet de champ photovoltaïque sur le terrain vague en zone industrielle permettra peut-être de lever un obstacle physique)

Au-delà des espaces publics, vous pointez à juste titre le devenir des intérieurs d'ilôts. Aujourd'hui, la Ville de Namur y veille particulièrement avec une attention à la végétalisation de ceux-ci et avec un récent guide relatif à la gestion durable des eaux pluviales qui oblige notamment à calculer le volume d'eau à maîtriser, étudier la perméabilité du sol et pour les parcelles déjà bâties limiter leur imperméabilisation dans le cadre des demandes de permis.

En matière de végétalisation, la Ville a entamé une politique de végétalisation et de lutte contre les îlots de chaleur (Parc des Arts, parc des Dames Blanches en travaux). Elle procède à des plantations dans les projets de réaménagement de voirie (piétonnier, boulevard Mélot, place de la Station,...). Le premier recensement effectué de façon systématique et à grande échelle (namur.be/arbres) comporte un volet relatif à l'état sanitaire et permet un meilleur suivi de notre couvert végétal dans ses multiples aspects (sécurité publique, entretien préventif, replantations,...). Comme pointé précédemment, il n'y a pas que l'espace public à végétaliser. Nous accordons de l'importance aux intérieurs d'ilôts. Pointons aussi la volonté de permettre la végétalisation des façades. Nous avons souhaité faciliter ces initiatives (autorisation 'light', brochure dédiée, accompagnement par les services communaux).

Vous pointez spécifiquement le devenir du projet de l'Avenue Reine Astrid. Nous prenons acte de votre souhait sans préjuger du devenir du site. Tous les sites d'envergure (notion à définir) ne pourront peut-être pas se voir imposer d'affecter une « zone importante » (notion à définir) comme futur espace public. S'ils en acceptent le principe, les porteurs de projet sont sensibles à la proportionnalité des charges. C'est également le cas des porteurs de projets publics financés par l'impôt. En écho à votre

première thématique, c'est l'analyse du dossier, de ses abords immédiats et la dialogue sur projet qui doit permettre d'aboutir à des projets qui s'inscrive adéquatement dans le tissu du quartier.

Quatrième thématique : La mixité fonctionnelle en termes d'espaces communautaires, d'infrastructures culturelles et sportives

« Il est important que les différents quartiers disposent d'infrastructures publiques de qualité. Ils méritent des investissements de la collectivité pour des équipements de proximité qu'ils aient vocation sportive, culturelle, associative,... » indiquions nous à la troisième thématique.

- Oui, nous sommes prêts à encourager la création d'une salle associative à Salzennes.
- Le Collège communal travaille activement à la recherche d'une solution pour offrir aux Namurois une nouvelle piscine, moderne et performante énergétiquement.
La Ville a souhaité vendre le bâtiment sous plusieurs conditions : conservation des volumes existants, de la façade du bâtiment et maintien d'une activité de bassin propice à l'apprentissage sans pour autant maintenir obligatoirement le bassin existant. La vente du bâtiment est presque finalisée.
Il nous semblerait électoraliste de laisser penser qu'un revirement complet soit envisageable et une réhabilitation technique financièrement soutenable soit possible.

Cinquième thématique : Le besoin de préserver la cohésion sociale et de favoriser (susciter) une participation citoyenne entretenue.

Comme exposé dans notre réponse liminaire, Ecolo Namur est favorable à l'approfondissement de notre démocratie représentative selon plusieurs axes, avec déjà des avancées non-négligeables ces dernières années (échevinat dédicacé, création d'un service communal, budgets participatifs, réunions Grands chantiers, NID, communications avant enquêtes publiques). Nous réitérons notre volonté d'aller plus loin que le simple prescrit légal pour les enquêtes publiques, selon des modalités à définir ensemble.

Des réunions décentralisées peuvent tout à fait être envisagées. Cela s'est fait à Jambes notamment.

Nous vous invitons à parcourir le programme électoral d'Ecolo Namur qui y consacre des développements importants. La lecture des autres chapitres vous convaincra qu'il s'agit bien d'une approche transversale et non segmentée, avec notamment des formules innovantes (assemblées citoyennes, panels représentatifs comme pour l'élaboration du plan Air-Climat-Energie).

Sixième thématique : Un intérêt appuyé au développement de projets d'énergie partagée et aux économies d'énergie

Comme vous le savez, la Ville de Namur travaille à un projet concret à Salzennes de production locale d'énergie renouvelable d'origine photovoltaïque au bout de la rue Henri Blès. En corollaire, elle travaille à la création d'une communauté d'énergie. Le Collège communal et le CPAS ont déjà marqué leur accord de principe. Il convient à présent de réfléchir au modèle juridique et économique adéquat. Le nouveau service Air-Climat-Energie de la Ville instruit ce dossier. Dans l'esprit d'Ecolo Namur et de l'Echevine Mouget qui porte le dossier, il s'agit bien de créer une structure ouverte d'origine publique

qui pourra demain associer des acteurs tels que les sociétés de logement et les habitants. Nous serions heureux de disposer de partenaires locaux qui soutiennent une telle initiative auprès des habitants.

Ecolo en général et a fortiori Ecolo Namur sont favorables au développement de réseaux de chaleur urbain pour décarboner des quartiers entiers. Salzennes présente assez naturellement une densité intéressante. Si des projets sont à l'examen pour des quartiers nouveaux ou des reconversions d'envergure, il n'y a pas encore d'étude sur les quartiers urbains namurois. Des facteurs critiques de succès sont identifiés : la densité du bâti, la possibilité de récupérer de l'énergie fatale ('perdue', par exemple sur un site industriel proche) et le soutien financier régional initial. Nous espérons que la Région initiera de nouveaux appels à projet en ce sens.

Ces deux mesures figurent en toutes lettres dans notre programme électoral.

Plus encore que la production d'énergie locale propre ou l'usage d'une énergie décarbonée, il convient de favoriser les économies d'énergie.

La présente législature n'a pas été avare en initiatives en ce sens et nous entendons amplifier encore le mouvement... en espérant pouvoir toujours compter sur un appui massif de la Région : prime communale complémentaire pour les audits énergétiques, collaboration avec la Plateforme En'Hestia qui accompagne les citoyens et tout récemment le lancement du projet Rue-Novation qui est le fruit d'une collaboration avec la Ceinture Énergétique Namuroise (CEN) dont le but est de regrouper les travaux « entre voisins » avec un sérieux coup de pouce (audit gratuit, liste d'entrepreneurs sélectionnés,...). Les comités de quartier ont potentiellement un rôle à jouer comme vecteurs d'information et dans la création de groupes locaux de candidats-rénovateurs.

Septième thématique : Le maintien du commerce local

Le tissu commercial salzinnois est dense et diversifié. Les commerces de proximité sont vecteurs de cohésion sociale. En cohérence avec d'autres volets, la notion de « ville du quart d'heure » que soutient Ecolo avec une attention aux infrastructures de quartier et à l'implantation de commerces locaux de quartiers et de villages nous semble particulièrement pertinente.

Face à la problématique des cellules vides, le programme d'Ecolo prône plusieurs mesures :

- L'acquisition d'immeubles à vocation mixte, avec des rez-de-chaussée commerciaux afin d'y accueillir à loyer raisonnable des nouveaux commerçants dans une logique de tremplin.
- La création d'incitants à l'attractivité (primes, animations ou à l'inverse exemption de taxes).
- Une prime spécifique pour les artisans
- Le recours à la taxation sur les commerces inoccupés en parallèle de la même disposition pour les logements.
- Le développement d'une plateforme d'e-commerce local afin d'offrir une alternative aux géants du secteur
- Le soutien à des formules innovantes (commerce partagé, pop up stores,...)

Ecolo s'est opposé à tous les niveaux de pouvoir à la dynamique Batopin porté par le secteur bancaire et a sollicité que le législateur intervienne pour contraindre les acteurs. Il faut regretter que d'autres partis n'aient pas défendu cette position. C'est d'ailleurs plus largement l'accès au cash et l'inclusion financière de toutes et tous que nous défendons. La ville dispose de peu de leviers à cet égard mais

nous sommes favorables tant au principe de solliciter le secteur, qu'à tenter de négocier une telle installation si un acteur bancaire développait un projet sur Salzennes.

Avec Ecolo Namur, nous voulons une ville qui garantisse à chacun et chacune de vivre en sécurité, à Salzennes et ailleurs, de jour comme de nuit. Nous sommes évidemment favorables à une présence policière plus importante dans nos rues. La contribution financière à la police locale a sensiblement augmenté ces dernières années. Nous mettons en avons la nécessaire amélioration de la coordination entre la Police et les services sociaux pour mieux gérer les problèmes de santé mentale et de sans-abrisme notamment. Parmi nos propositions, outre le renfort de la police de proximité et la connaissance mutuelle entre citoyens et forces de l'ordre, nous proposons la création d'une task-force temporaire mobilisant les différents services compétents pour une action pluridisciplinaire pour résoudre une situation de tension sur un territoire déterminé, à Salzennes le cas échéant.

Huitième thématique : Une attention particulière apportée à la propreté

Nous sommes ravis sur les constats et nous pouvons marquer sans réserve notre accord sur vos demandes et suggestions. La propreté est une attente citoyenne majeure. Si nécessaire, il convient de dégager des moyens complémentaires et avant cela d'assurer la meilleure coordination possible. La dimension sensibilisation est importante. Elle relève aujourd'hui du BEP et sur service Eco-Conseil de la Ville. Si les acteurs locaux (maisons de quartier, comités, associations) entendent y concourir, leur appui, au contact direct des habitants, sera apprécié.

Il nous semble utile pour compléter le propos de faire écho à nos propositions. Récemment nous écrivions à un autre collectif : « En matière de propreté publique, les incivilités sont encore trop nombreuses et nos équipes communales doivent pouvoir sévir au travers de nos sanctionneurs communaux.

En vertu de la logique du coût-vérité, les citoyens namurois assument au travers de leurs taxes le coût des incivilités, des dépôts sauvages, des poubelles publiques remplies par les usagers externes de la ville (étudiants, travailleurs,...). Aussi, toutes les mesures de sensibilisation et de responsabilisation (amendes) qui peuvent concourir à protéger leur portefeuille doivent être poursuivies. Nous croyons beaucoup à cet égard aux effets bénéfiques en termes de propreté publique et d'économie du déploiement progressif des conteneurs à puce et/ou des points d'apport volontaire. Ces changements dans les habitudes doivent être négociés mais ils n'ont que trop tardé. »



En saluant une fois de plus votre implication citoyenne et la volonté constructive de dialogue entre la Ville et votre comité, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Charlotte Mouget pour Ecolo Namur,